

# Electrabel accusé d'organiser la pénurie

## ÉLECTRICITÉ Échanges tendus entre Ecolo et la ministre

► Ecolo accuse Electrabel d'organiser la pénurie d'électricité en fermant ses centrales thermiques.  
► La société et la ministre s'indignent.

Hier, Ecolo avait planifié une sortie médiatique sur la thématique énergétique. Portée par le tandem Jean-Marc Nollet et Kristof Calvo, cette sortie se résume en deux points : cogner sur Electrabel et proposer une alternative.

Le titre du point presse en dit long : « *Electrabel organise la pénurie.* » Les Verts accusent l'énergéticien de vouloir déconnecter près de 1.500 MW de centrales thermiques du réseau électrique en 2015, ce qui va accentuer le risque de pénurie en électricité... et ce qui leur permet d'imposer la prolongation décennale des deux réacteurs de Doel 1 et 2. Mais Electrabel pousse le vice plus loin (toujours selon Ecolo) : l'énergéticien sait que les centrales qu'il va fermer vont rentrer, moyennant rémunération, dans la réserve stratégique qui permet de réduire le risque de pénurie. La ministre de l'Énergie Marie-Christine Marghem a en effet annoncé qu'elle recherchait 2.750 MW de capacités de production pour garnir la réserve stratégique de l'hiver prochain. Bref : Electrabel serait gagnant sur toute la ligne d'après les Verts.

Les réactions ne se sont pas fait attendre. « *De telles affirmations démontrent une grande méconnaissance de la réalité du secteur de l'énergie tant en Belgique qu'en Europe* », a commenté Electrabel. « *Ce n'est pas Electrabel qui organise la pénurie. La situation actuelle est la conséquence d'une absence de politique énergétique depuis plus de 10 ans* », a pour sa



Jean-Marc Nollet et Kristof Calvo « méconnaissent le secteur », selon les dires d'Electrabel. © PHOTO NEWS.

part commenté la ministre Marghem (dont le parti est au pouvoir au Fédéral depuis 15 ans).

### Faute de rentabilité

Nuançons. La fermeture de centrales thermiques au gaz est une problématique qui concerne toute l'Europe. Depuis l'essor du renouvelable, prioritaire sur le réseau et dont le coût de production est nul (c'est l'installation qui coûte cher), les centrales thermiques tournent nettement moins et ferment les unes après les autres, faute de rentabilité.

Les centrales d'E.ON à Vilvorde et d'EDF Luminus à Seraing ont déjà fermé boutique l'année passée, et constituent l'actuelle réserve stratégique. Elles peuvent donc être appelées à tout moment en hiver, à la demande de l'Etat, en échange d'une rémunération fixe. Et les nombreuses centrales thermiques qui fermeront en 2015 (elles l'ont annoncé 15 mois à l'avance, comme imposé par la loi) devraient entrer

dans cette même réserve d'ici quelques mois.

Une question s'impose : peut-on reprocher à une entreprise privée d'agir dans son propre intérêt avant de penser à l'intérêt public ? De privilégier une réserve avec rémunération fixe plutôt qu'une situation non rentable ? « *Oui* », a en croire Ecolo. « *Non* », d'après les autres.

De manière plus constructive, Ecolo propose de confier une nouvelle mission au régulateur (Creg) : s'assurer de la non-rentabilité des centrales dont la fermeture est annoncée. Au cabinet Marghem, on répond que ce principe est « *contre le mécanisme de libre marché* ». Electrabel avance, lui, que « *personne ne prend la décision de fermer une centrale performante de gaieté de cœur* ». Rappelons encore que la Creg est déjà chargée de vérifier que la rémunération versée aux centrales de la réserve stratégique est raisonnable. ■

XAVIER COUNASSE

### LE CHIFFRE

#### 1.668 MW en moins

« *Pas moins de 87 % des centrales thermiques qui fermeront en 2015 sont la propriété d'Electrabel, soit 1.452 mégawatts (MW) sur un total de 1.668 MW. Ceci correspond à trois fois Doel 1* », avance le chef de file Ecolo Jean-Marc Nollet, en se basant sur des questions parlementaires et des chiffres d'Elia, gestionnaire du réseau de transport d'électricité. L'ordre de grandeur est confirmé par Electrabel, qui rappelle tout de même avoir respecté la loi en annonçant la fermeture 15 mois à l'avance. La plupart de ces centrales au gaz ou biomasse devraient intégrer la réserve stratégique, subsidiée par l'Etat, dès l'hiver prochain.

X.C.

# Exit les banques, place aux marchés

## FINANCE L'Europe aide l'union des capitaux

Après l'union bancaire, l'union des marchés. Pour lever les obstacles au financement, la Commission européenne lance une grande consultation sur l'union des marchés des capitaux, portant le nom marketing de #CapitalMarketsUnion. Objectif : doper la croissance européenne.

« *L'union des marchés des capitaux a pour objectif de libérer des liquidités qui sont actuellement abondantes, mais paralysées, afin de les mettre au service des entreprises européennes, et en particulier des PME* », a déclaré le commissaire européen à la stabilité et aux services financiers. La consultation lancée par Jonathan Hill sera ouverte pendant 3 mois. Les résultats permettront d'établir les bases d'un plan d'action pour libérer le financement non bancaire.

Car les entreprises d'Europe sont toujours très liées aux banques, contrairement aux Etats-Unis où elles n'hésitent pas à se financer sur les marchés. Si l'Europe avait imité ses cousins américains entre 2008 et 2013, c'est 90 milliards d'euros supplémentaires qui auraient pu être investis dans les sociétés européennes et donc booster la croissance, estime la Commission. Avec la nouvelle union, l'Europe veut lever les obstacles qui empêchent la rencontre entre les agents qui ont besoin de financement et les investisseurs.

### Titrisation : le retour

Sauf que pour encourager cette union des marchés des capitaux et contourner les banques, il faut que des titres d'investissement soient mis sur le marché par les banques précisément. Et créer des instruments financiers regroupant des actifs (pour la plupart des crédits) pour les vendre à des investisseurs, cela s'appelle la titrisation. Les institutions financières regroupent plusieurs crédits et les revendent par tranche à des investisseurs qui en as-

sument alors le risque. En théorie, rendre les crédits échangeables implique de pouvoir les sortir du bilan des banques, ce qui libère des capitaux imposés par les règles prudentielles et qui serviront, in fine, à accorder de nouveaux crédits et financer l'économie européenne.

Mais la titrisation a mauvaise presse depuis que le processus est à l'origine de la crise des subprimes. « *Nous n'allons pas revenir aux vieux jours des subprimes. Notre porte sera fermée aux instruments de titrisation complexes, opaques et risqués qui ont favorisé la crise* », a assuré le commissaire lors de l'annonce des consultations. Cette fois-ci, l'Europe veut garantir une « *titrisation de haute qualité* » ne permettant de titriser que des prêts transparents et de qualité.

L'Europe aidera donc les banques à redévelopper leurs activités de titrisation, ce qui arrange bien les institutions financières. En échange, elles promettent de ne pas revendre des produits toxiques et opaques comme ce fut le cas lors du dérapage des subprimes. Pendant que la consultation ouvre la voie aux marchés des capitaux pour jouer un plus grand rôle dans le financement de l'économie et contournant les banques, elles en restent les principaux acteurs en tant qu'émetteurs, investisseurs et intermédiaires. ■

MORGANE KUBICKI



Le commissaire européen des Finances, Jonathan Hill. © REUTERS

# « Sur le marché de l'énergie, il faut une longueur d'avance »

## ENTREPRISES Un nouveau prix récompense les jeunes managers

Top Management et Le Soir lancent le Young Top Manager de l'année. En pratique, onze candidats francophones sont en lice pour deux prix.

Grégoire Dallemagne est nommé dans la catégorie « CEO » qui récompense des jeunes patrons ayant eu le courage de prendre des responsabilités au sein d'une entreprise existante.

A 43 ans, cet ingénieur commercial de formation n'est pas inconnu dans le monde de l'entreprise belge puisqu'il a fait partie du comité de direction de Belgacom. Il est depuis 2011 à la tête d'EDF Luminus, filiale du groupe français EDF et deuxième fournisseur d'électricité et de gaz chez nous, avec 1,7 million de clients et 20 % de parts de marché.

Heureux de figurer parmi les 5 nominés « CEO » des jeunes Top Managers de l'année ?

C'est une belle reconnaissance. Le marché de l'énergie a traversé une longue crise qui a bien sûr touché notre entreprise. Tout le monde, au sein d'EDF Luminus, a été mobilisé afin de

garder le cap. Nous parlons ici d'une grande équipe de près de 1.000 collaborateurs.

Selon vous, pourquoi avez-vous été sélectionné ?

J'imagine que cette décision est liée à la profonde transformation d'EDF Luminus. Notre corps de métiers est de fournir de l'électricité et du gaz. Or, comme vous le savez, les conditions de marché se sont fortement détériorées ces dernières années. Plutôt que d'attendre, nous avons développé un nouveau métier au sein de l'entreprise. EDF Luminus fournit désormais également des solutions énergétiques. Nous conseillons nos clients qui veulent par exemple diminuer leur émission de Co2. L'orientation client est au centre de notre

stratégie. EDF Luminus est d'ailleurs le fournisseur qui reçoit le moins de plaintes ! Pour arriver à ce résultat, nos employés passent tous par le centre d'appel, ils sont de cette manière parfaitement conscients des réalités du marché. Par ailleurs, en 2014, nous avons gagné une dizaine de milliers de nouveaux contrats.

Vos techniques de management innovantes ont convaincu. Quel est votre secret ?

J'ai essayé d'apporter chez EDF Luminus un maximum de leadership, une vraie capacité à mener des équipes. Selon moi, une culture d'entreprise positive est primordiale. Je ne sais pas si c'est une technique innovante mais je travaille à sa mise en place depuis mon arrivée. Je mise beaucoup sur l'entrepreneuriat, l'esprit d'initiative et le droit à l'erreur. Dans un marché comme le nôtre, très compétitif et en perpétuelle évolution, il faut toujours avoir une longueur d'avance sur la concurrence. ■

Propos recueillis par AMANDINE CLOOT

Plus d'infos sur [youngtopmanager.com](http://youngtopmanager.com).



Grégoire Dallemagne, patron d'EDF Luminus depuis 2011.

© D.R.

# diagonale Les drones-livreurs d'Amazon et Google ont du plomb dans l'aile aux Etats-Unis

À la fin de l'année 2013, Amazon créait le buzz avec une petite vidéo : on y voyait un drone, muni d'une caméra et piloté à distance, effectuer la livraison d'un colis commandé sur le site du géant du commerce en ligne directement dans le jardin du client. Dans le même temps, Jeff Bezos, l'emblématique patron de la firme de Seattle, assurait que ce service de livraison d'un genre nouveau, baptisé « Amazon Prime Air », pourrait être opérationnel d'ici « quatre à cinq ans ».

Une annonce et une démonstration accueillies avec beaucoup de scepticisme. Aussitôt, on imagine la pagaille créée dans le ciel par un ballet de drones-livreurs : risques de collisions aériennes, de crashes sur les zones habitées, mais aussi de vols de paquets livrés devant la porte des consommateurs...

L'idée est pourtant reprise peu de temps après par un autre géant de l'internet, Google, qui dévoilait en août dernier une expérience du même type (« Google Wing ») menée dans l'outback australien. Et un mois plus tard encore, c'est cette fois la société de courrier express DHL, filiale de Deutsche Post, qui annonçait le premier service commercial de livraison par drones ! Mais il est pour l'instant limité au ravitaillement en médicaments de la seule île allemande de Juist, en mer du Nord, à une dou-



Livrer un colis par drone ? Amazon y croit. © D.R.

zaine de kilomètres du continent.

### Régulation restrictive

Confiant dans le potentiel de cette innovation, Jeff Bezos interpellait même l'Administration de l'aviation civile américaine (FAA), pour qu'elle autorise au plus vite ce type de vols commerciaux aux Etats-Unis. La réponse de la FAA est tombée dimanche dernier... et c'est la douche froide pour Bezos.

Les recommandations de l'administration (qui seront encore soumises à enquête publique) sont strictes : les drones de moins de 25 kilos ne pourront être utilisés à des fins commerciales qu'à condition d'être téléguidés par des pilotes gardant en permanence l'engin dans leur champ de vision, de jour, à une vitesse de moins de 160 km/h et à une altitude maximale de 500 pieds (152 mètres), sans pouvoir survoler d'autres personnes que celles concernées directement par le vol !

Des conditions jugées favorables dans des secteurs comme l'industrie, l'agriculture ou la météorologie, ou encore pour des missions de sécurité, de surveillance des réseaux de transports ou d'énergie. Selon la FAA, le ciel américain devrait intégrer 7.500 drones civils au cours des cinq prochaines années. L'association américaine des fabricants de drones évoque un potentiel de 100.000 créations d'emplois et de 82 milliards de dollars de revenus en dix ans.

Mais pour les drones-livreurs, ces règles sont trop restrictives. « *La FAA doit rapidement compléter cette réglementation pour répondre aux besoins de notre secteur*, a réagi Paul Misener, vice-président d'Amazon. *Nous sommes déterminés à réaliser notre vision pour Prime Air et nous sommes prêts à nous déployer là où nous bénéficions du soutien réglementaire dont nous avons besoin.* »

Une menace à peine voilée de délocalisation des recherches (et les millions de dollars qui vont avec) vers des cieux plus accommodants, notamment en Grande-Bretagne où Amazon a un centre de développement des drones à Cambridge. ■

BERNARD PADOAN

► P.27 LES ARTISTES AU VOLANT DES DRONES